



Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »

Le Temps de l'histoire

7 | 2005

Enfermements et éducations

Dorena Caroli : *L'enfance abandonnée et délinquante dans la Russie soviétique 1917-1937*

Jacques Bourquin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rhei/396>

DOI : 10.4000/rhei.396

ISBN : 978-2-7535-1645-8

ISSN : 1777-540X

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 15 novembre 2005

Pagination : 307-308

ISSN : 1287-2431

Référence électronique

Jacques Bourquin, « Dorena Caroli : *L'enfance abandonnée et délinquante dans la Russie soviétique 1917-1937* », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 7 | 2005, mis en ligne le 06 février 2007, consulté le 04 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rhei/396> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhei.396>

Comptes rendus d'ouvrages

Dorena Caroli

L'enfance abandonnée et délinquante dans la Russie soviétique 1917-1937

Préface de J. Scherrer

Paris, L'Harmattan, 2004, 366 p.

Voici un ouvrage d'un grand intérêt, qui nous fait découvrir une histoire presque inédite, celle du problème social posé par les enfants abandonnés et délinquants des vingt premières années de l'Union soviétique.

Dorena Caroli, jeune chercheuse italienne, a eu la chance de pouvoir travailler sur des sources nouvelles des archives d'État de la Russie. Ce travail est le fruit d'un doctorat en histoire soutenu à l'École des hautes études en sciences sociales à Paris, sous la direction de Marc Ferro. En abordant cette question, l'auteur contribue à l'écriture d'une page nouvelle de l'histoire sociale et répressive de l'Union soviétique. Elle montre, comme l'exprime J. Scherrer dans sa préface, comment se constitue, dans l'histoire, « le processus de remplacement des normes juridiques par des normes idéologiques ».

La période étudiée commence dans un contexte de guerre civile, de famine, de tentative désastreuse de planification. Les abandons d'enfants sont considérables, la délinquance juvénile explose. Le droit pénal concernant les mineurs, héritage de la fin du tsarisme, évolue vers un droit de plus en plus administratif et policier. C'est par le problème crucial du financement de la prise en charge de ces jeunes que D. Caroli entame son étude. En 1918 est créé un conseil pour la protection des enfants, remplacé en 1921 par une commission d'amélioration de la vie des enfants. Le projet est de construire « un homme nouveau ». L'écart se fera de plus en plus grand entre le projet et les moyens à mettre en place. La

décentralisation progressive du financement de ces commissions, le manque de subventions centrales accéléré par la politique de planification rendront inefficaces les solutions prévues pour cette masse d'enfants et de jeunes. D. Caroli évoque à ce sujet le silence des archives de 1930 sur le devenir de ces jeunes.

Sur le plan judiciaire, le régime soviétique abolit les premières réformes du régime tsariste, en particulier les premiers tribunaux pour mineurs, assez vite remplacés par des tribunaux populaires élus, qui, avec l'augmentation de la délinquance des jeunes souvent liée à la famine, contribueront au développement d'un système répressif se substituant au traitement social voulu pendant les premières années de la révolution.

Au début des années 1930, la politique de développement économique forcée ne permet pas de réguler les problèmes sociaux et les premières expériences éducatives tentées pour les jeunes (orphelinats, communautés de travail, maisons de correction) n'aboutissent pas à la réinsertion de ces jeunes, ni à leur insuffler l'espoir d'une vie nouvelle dans la société soviétique.

Le vaste projet de réforme élaboré dans les années 1920, qui prévoit de transformer les maisons de correction en écoles d'apprentissage rattachées aux usines, échoue. On perd la trace de ces écoles qui deviennent des colonies de travail, les maisons de correction évoluant vers un système de plus en plus répressif. Le traitement de ces jeunes, qui se voulait social, passe progressivement vers la sphère pénale. La police politique prend de plus en plus le relais de la police judiciaire.

D. Caroli cite toutefois l'expérience de la colonie de Bolchevo, donnée en exemple par Gorki, dont l'objectif était de former le nouvel homme de la société soviétique. Il y eut là une apparence de réussite.

Ce travail très fouillé de l'auteure nous renvoie une image sombre de l'Union soviétique dans ses vellétés du traitement de la jeunesse à l'abandon pendant les vingt premières années de son existence. On peut toutefois regretter que D. Caroli ne fasse que mentionner Makarenko et son expérience dans les années 1920 à la colonie Gorki. Elle nous dit ne pas avoir trouvé « des documents originaux permettant de renouveler la vision idyllique brossée dans le *Poème pédagogique*. Nous en resterons donc, concernant Makarenko, à cette lecture d'une œuvre qui influença des courants pédagogiques en France dans les années 1950.

Jacques Bourquin